



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 22 novembre 2024

Monsieur le Directeur général adjoint Culture et Patrimoine,

Les musiciens de l'Orchestre Philharmonique vous ont demandé, par l'intermédiaire de leur délégation, une rencontre le 29 octobre dernier.

En effet, ils ont récemment appris qu'un certain nombre de postes de l'orchestre ne pourraient être renouvelés.

Lorsqu'il a été envisagé de fermer l'Opéra pour y effectuer des travaux, une nouvelle nomenclature temporaire a été appliquée, baissant les effectifs de 96 à 75 musiciens, et ce sans validation par les instances représentatives.

Comme nous avons pu en échanger lors de notre rendez-vous du 18 juillet dernier, les levés de rideau sont nombreux. Avec l'application de la nouvelle nomenclature, cela représente une surcharge de travail pour les artistes. L'enchaînement des programmes, denses, met de plus en plus en difficulté les plus sollicités, comme ceux particulièrement exposés par leurs postes à responsabilité.

C'est à ce titre qu'ils vous ont demandé une rencontre rapide afin de répondre à leurs légitimes interrogations et de leur présenter clairement votre projet en termes d'effectifs, en adéquation avec la programmation ambitionnée.

Un rendez-vous a été proposé dans un premier temps à la délégation de l'Orchestre Philharmonique, le 22 novembre. Cette dernière après en avoir échangé avec les artistes, a décliné cette invitation puisqu'elle ne répondait pas à leur souhait.

Aussi, dans son mail du 12 novembre, elle a réitéré sa demande de vous rencontrer, en présence de tous les musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Nice.

C'est pourquoi nous nous étonnons de la réponse du Directeur général de l'Opéra, qui dans son mail en date du 19 novembre dernier, n'apporte pas de réponse favorable à la demande des musiciens, formulée par la délégation.

Au lieu de cela, il explique que le rôle de celle-ci est de servir d'intermédiaire et qu'il serait d'ailleurs appréciable qu'elle puisse « organiser des rencontres avec son Délégué général et son Régisseur général afin d'évoquer ensemble la vie de l'orchestre et ainsi, ces informations pourraient ensuite remonter à la direction générale ».

Comme l'évoque monsieur le Directeur général dans sa réponse, « la délégation est parfaitement légitime auprès de l'orchestre et le représente pleinement ».

C'est pourtant bien en ce sens qu'elle s'est faite la porte-parole des musiciens en réitérant leur demande de rencontre collective.

À plusieurs reprises, nous avons rencontré et échangé avec les agents de l'Opéra.

Nous ne pouvons que déplorer que ces derniers, au vu des conditions de travail dégradées dans lesquelles ils exercent leurs missions, de la saisine RPS que nous avons faite, ne puissent échanger directement avec leur Directeur général adjoint et leur Directeur général.

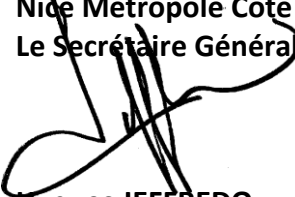
Ce manque de considération génère de l'incompréhension et de la colère. De nombreux artistes envisagent la possibilité d'engager une action au mois de décembre afin de se faire entendre.

Aussi, il est urgent qu'ils puissent évoquer avec vous toutes les problématiques qu'ils rencontrent.

Lors de notre récent entretien, vous nous aviez dit être attaché à un dialogue serein et constructif. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir rapidement accorder ce temps d'échange à l'ensemble de vos agents.

Veillez agréer, Monsieur le directeur général adjoint Culture et Patrimoine, l'expression de nos salutations respectueuses.

**PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur
Le Secrétaire Général**



Hugues JEFFREDO